

## Mémo Démarches administratives Année scolaire 2022-2023



Tout enfant susceptible de fréquenter sur l'année scolaire 2022-2023, un des **temps d'accueil organisé au sein des structures Enfance-Jeunesse de la ville, doit obligatoirement avoir un dossier « Structures Enfance-Jeunesse 2022-2023 »**, enregistré en mairie.

Dossier valable un an (sept. 2022 à août 2023) :

- à retirer auprès de l'accueil de la mairie, au sein des Structures Enfance-Jeunesse ou à télécharger sur le site [www.carcans.fr](http://www.carcans.fr)
- à déposer à l'accueil de la mairie ou à transmettre par mail [portail.famille@mairie-carcans.fr](mailto:portail.famille@mairie-carcans.fr).

### Quels sont les temps d'accueil nécessitant d'avoir un dossier ?

- **Accueils des 3-11 ans** : Pause méridienne (*restauration scolaire et activités*), APS (*temps avant et après la classe*), EMS et CLAS élémentaires, ALSH mercredis et vacances scolaires.
- **Structure Jeunesse « Ado'Minos »** : Temps libres, activités vacances scolaires et samedis, CLAS Ados.

### 4 étapes pour fréquenter les structures Enfance-Jeunesse

#### Etape 1 ENREGISTREMENT DU DOSSIER "STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE 2022/2023" AUPRÈS DE LA MAIRIE

Dossier unique pour l'ensemble des structures, valable un an (de sept. 2022 à août 2023).  
A retirer auprès de l'accueil de la mairie ou des Structures Enfance-Jeunesse ou à télécharger sur le site [www.carcans.fr](http://www.carcans.fr)  
A déposer à l'accueil de la mairie ou à l'adresse mail [portail.famille@mairie-carcans.fr](mailto:portail.famille@mairie-carcans.fr)

#### Etape 2 OUVERTURE DU COMPTE DU "PORTAIL FAMILLE"

Vous recevez un mail de confirmation d'ouverture de votre compte "Portail Famille". 24h plus tard, vous pourrez alors vous connecter et créer votre mot de passe. Votre identifiant correspond à l'adresse mail renseignée dans le dossier "Structures Enfance-Jeunesse".

En cas de renouvellement d'un dossier vous conservez votre compte avec le même identifiant et mot de passe.

#### Etape 3 INSCRIPTIONS PAR LE "PORTAIL FAMILLE" AUX ACTIVITÉS SOUHAITÉES\*

Demandez par le "Portail Famille", les inscriptions aux activités souhaitées (**Accueils des 3-11 ans** : APS 2022/2023, ALSH Vac. automne, ALSH Vac. hiver, ALSH Vac. été, Séjour été 6-11 ans, Nuitée 6-11 ans, ALSH Vac. printemps ...  
**Structure Jeunesse** : activités vac. scolaires, samedis, séjours ...)  
Une fois ces inscriptions validées par les services de la mairie (*traitement des demandes aux heures d'ouverture de la mairie*), vous pouvez effectuer vos réservations.

#### Etape 4 RÉSERVATIONS PAR LE "PORTAIL FAMILLE"

Effectuez vos demandes de réservations pour chaque activité.

Réservations à effectuer en respectant le calendrier mentionné sur le site de la mairie et dans le guide "Grandir à Carcans 2022/2023" qui sera mis à disposition des familles en septembre.

Pas d'inscription/réservation via le « Portail Famille » pour l'EMS, CLAS élémentaires et Pause méridienne (restauration scolaire et activités).

\* Les inscriptions aux activités sont ouvertes à compter du 15 juillet, et peuvent être demandées pour toute l'année scolaire 2022/2023.

A l'exception des vacances été 2023 : inscriptions ouvertes à compter de janvier 2023

## Calendrier Réservations / Annulations

Au-delà des périodes de réservations mentionnées dans les tableaux ci-dessous, l'accès au « Portail Famille » reste ouvert **jusqu'à 3 jours ouvrés avant la date du jour souhaité**, avec deux possibilités :

- Les jours souhaités sont complets : possibilité d'être en liste d'attente.
- Il reste des places : les réservations sont validées, sans annulation possible.

Exemples →

- pour la journée d'un lundi : le portail famille reste ouvert jusqu'au mercredi précédent
- Pour la journée d'un mardi : le portail famille reste ouvert jusqu'au jeudi précédent
- Pour la journée d'un mercredi : le portail famille reste ouvert jusqu'au dimanche précédent
- Pour la journée d'un jeudi : le portail famille reste ouvert jusqu'au lundi précédent
- Pour la journée d'un vendredi : le portail famille reste ouvert jusqu'au mardi précédent

### MERCREDI (hors vacances scolaires)

#### Septembre 2022

Réservations jusqu'au 21 août 2022

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
7 septembre	Mercredi 30 août
14 septembre	Mercredi 7 septembre
21 septembre	Mercredi 14 septembre
28 septembre	Mercredi 21 septembre

#### Octobre 2022

Réservations jusqu'au 18 septembre 2022

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
5 octobre	Mercredi 28 septembre
12 octobre	Mercredi 5 octobre
19 octobre	Mercredi 12 octobre

#### Novembre 2022

Réservations jusqu'au 23 octobre 2022

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
9 novembre	Mercredi 2 novembre
16 novembre	Mercredi 9 novembre
23 novembre	Mercredi 16 novembre
30 novembre	Mercredi 23 novembre

#### Décembre 2022

Réservations jusqu'au 20 novembre 2022

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
7 décembre	Mercredi 30 novembre
14 décembre	Mercredi 7 décembre

#### Janvier 2023

Réservations jusqu'au 18 décembre 2022

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
4 janvier	Mercredi 28 décembre
11 janvier	Mercredi 4 janvier
18 janvier	Mercredi 11 janvier
25 janvier	Mercredi 18 janvier

#### Février 2023

Réservations jusqu'au 15 janvier 2023

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
1 février	Mercredi 25 janvier
22 février	Mercredi 15 février

#### Mars 2023

Réservations jusqu'au 12 février 2023

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
1 mars	Mercredi 22 février
8 mars	Mercredi 1 mars
15 mars	Mercredi 8 mars
22 mars	Mercredi 15 mars
29 mars	Mercredi 22 mars

#### Avril 2023

Réservations jusqu'au 19 mars 2023

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
5 avril	Mercredi 29 mars
26 avril	Mercredi 19 avril

#### Mai 2023

Réservations jusqu'au 16 avril 2023

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
3 mai	Mercredi 26 avril
10 mai	Mercredi 3 mai
17 mai	Mercredi 10 mai
24 mai	Mercredi 17 mai
31 mai	Mercredi 24 mai

#### Juin/Juillet 2023

Réservations jusqu'au 21 mai 2023

Mercredi Réserve	Vous pouvez annuler jusqu'au :
7 juin	Mercredi 31 mai
14 juin	Mercredi 7 juin
21 juin	Mercredi 14 juin
28 juin	Mercredi 21 juin
5 juillet	Mercredi 28 juin

## VACANCES SCOLAIRES

### Vacances Automne 2022

Du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022

(mardi 1<sup>er</sup> novembre jour férié : structures fermées)

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Du 24 septembre au 9 octobre 2022	24 au 28 octobre	Dimanche 16 octobre
	31 octobre au 4 novembre	Dimanche 23 octobre

### Vacances Hiver 2023

Du lundi 6 février au vendredi 17 février 2022

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Du 9 janvier au 22 janvier 2023	6 au 10 février	Dimanche 29 janvier
	13 au 17 février	Dimanche 5 février

### Vacances Printemps 2023

Du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 2023

(lundi 10 avril jour férié : structures fermées)

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Du 11 mars au 26 mars 2023	11 au 14 avril	Dimanche 2 avril
	17 au 21 avril	Dimanche 9 avril

### Vacances Été 2023

A compter du lundi 10 juillet.

Rentrée scolaire 2023 : date officielle non communiquée

(vendredi 14 juillet et mardi 15 août jours fériés : structures fermées)

Période de réservations	Vous avez réservé sur la semaine du :	Vous pouvez annuler jusqu'au :
Du 27 mai au 25 juin 2023	10 au 13 juillet	Dimanche 2 juillet
	17 au 21 juillet	Dimanche 9 juillet
	24 au 28 juillet	Dimanche 16 juillet
	31 juillet au 4 août	Dimanche 23 juillet
	7 au 11 août	Dimanche 30 juillet
	14 au 18 août	Dimanche 6 août
	21 au 25 août	Dimanche 13 août
	28 août au 1 septembre	Dimanche 20 août

## Grilles tarifaires

### Accueils de loisirs 3-11 ans

		Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Vacances scolaires			Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Mercredi (Hors Vacances scolaires)		Garderie ALSH	
		Tarif par enfant, repas & goûter compris			Tarif par enfant, repas compris	Tarif par enfant, repas et goûter compris	Tarif par enfant	
		Journée	Semaine Forfait 5 jours	Semaine Forfait 4 jours (avec jour férié)	Matinée	Journée	Tarif ½ journée (matin ou soir)	Tarif journée (matin et soir)
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et Enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	6,69 €	29,58 €	23,66 €	4,60 €	6,69 €	0,92 €	1,77 €
	350 < QF ≤ 550 €	8,31 €	36,75 €	29,39 €	5,41 €	8,31 €	1,12 €	2,21 €
	550 < QF ≤ 750 €	8,90 €	40,20 €	32,16 €	5,70 €	8,90 €	1,22 €	2,42 €
	750 < QF ≤ 1000 €	9,85 €	43,65 €	34,91 €	6,18 €	9,85 €	1,36 €	2,66 €
	1000 < QF ≤ 1200 €	10,80 €	47,79 €	38,23 €	6,65 €	10,80 €	1,50 €	2,90 €
	1200 < QF ≤ 1500 €	11,44 €	50,65 €	40,52 €	6,97 €	11,44 €	1,59 €	3,07 €
Extramuros	QF > 1500 €	12,19 €	53,95 €	43,16 €	7,35 €	12,19 €	1,69 €	3,26 €
	Tarif forfaitaire	16,53 €	73,15 €	58,52 €	9,52 €	16,53 €	2,23 €	4,38 €

Pour les enfants bénéficiant d'un PAI (projet d'accueil individualisé) avec panier repas (repas fourni par les parents) une déduction de 2 euros est applicable sur les tarifs suivants :

- ALSH Mercredi matinée,
- ALSH Mercredi journée,
- ALSH Vacances scolaires journée.

Aucune déduction n'est effectuée sur le tarif semaine forfait 5 jours, ni sur le tarif semaine forfait 4 jours (avec jour férié).

Séjours Vacances scolaires 3-11 ans		Séjours 6-11 ans			Séjour sur site 3-11 ans
		3 jours	4 jours	5 jours	2 jours / 1 nuit
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et Enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	52 €	70 €	87 €	13,38 €
	350 < QF ≤ 550 €	56 €	74 €	92 €	16,62 €
	550 < QF ≤ 750 €	60 €	78 €	97 €	17,80 €
	750 < QF ≤ 1000 €	64 €	82 €	102 €	19,70 €
	1000 < QF ≤ 1200 €	68 €	86 €	107 €	21,60 €
	1200 < QF ≤ 1500 €	72 €	90 €	112 €	22,88 €
QF > 1500 €	76 €	94 €	117 €	24,38 €	
Extramuros	Tarif forfaitaire	95 €	117 €	148 €	33,06 €

Accueils Périscolaires 3-11 ans		Accueil Périscolaire (APS)		Accompagnement à la Scolarité Élémentaire (CLAS)	Ecole Multisports (EMS)	Pause Méridienne (Restauration scolaire et activités)
		Tarif ½ journée (matin ou soir)	Tarif journée (matin et soir)	Tarif par séance	Tarif par séance	Tarif unique par séance
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et Enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	0,92 €	1,77 €	0,92 €	0,92 €	2,60 €
	350 < QF ≤ 550 €	1,12 €	2,21 €	1,12 €	1,12 €	
	550 < QF ≤ 750 €	1,22 €	2,42 €	1,22 €	1,22 €	
	750 < QF ≤ 1000 €	1,36 €	2,66 €	1,36 €	1,36 €	
	1000 < QF ≤ 1200 €	1,50 €	2,90 €	1,50 €	1,50 €	
	1200 < QF ≤ 1500 €	1,59 €	3,07 €	1,59 €	1,59 €	
QF > 1500 €	1,69 €	3,26 €	1,69 €	1,69 €		

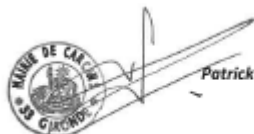
STRUCTURE JEUNESSE « ADO'MINOS »		Animations		Sport Vacances	Cotisation annuelle forfaitaire
		Tarif Animation A (1)	Tarif Animation B (1)	Tarif Journée repas et goûter compris	
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et Enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	5,05 €	2,50 €	6,69 €	4,00 €
	350 < QF ≤ 550 €	6,27 €	3,11 €	8,31 €	
	550 < QF ≤ 750 €	6,73 €	3,37 €	8,90 €	
	750 < QF ≤ 1000 €	7,45 €	3,72 €	9,85 €	
	1000 < QF ≤ 1200 €	8,16 €	4,08 €	10,80 €	
	1200 < QF ≤ 1500 €	8,65 €	4,32 €	11,44 €	
QF > 1500 €	9,21 €	4,60 €	12,19 €		
Extramuros	Tarif forfaitaire	12,48 €	6,27 €	16,53 €	

(1) Selon la nature et le lieu de l'activité, ainsi que l'intervention éventuelle d'un prestataire extérieur.

Pour les **enfants ayant un PAI avec panier repas** (repas fourni par les parents) une déduction de 2 euros est applicable sur le tarif journée du « Sport Vacances ».

STRUCTURE JEUNESSE « ADO'MINOS »		Séjours		
		3 jours	4 jours	5 jours
Enfants dont les parents ou grands-parents sont redevables à Carcans d'une des taxes directes locales, et Enfants scolarisés à l'école de Carcans	QF ≤ 350 €	52 €	70 €	87 €
	350 < QF ≤ 550 €	56 €	74 €	92 €
	550 < QF ≤ 750 €	60 €	78 €	97 €
	750 < QF ≤ 1000 €	64 €	82 €	102 €
	1000 < QF ≤ 1200 €	68 €	86 €	107 €
	1200 < QF ≤ 1500 €	72 €	90 €	112 €
QF > 1500 €	76 €	94 €	117 €	
Extramuros	Tarif forfaitaire	95 €	117 €	148 €

Fait à Carcans, le 28 juin 2022


  
 Le Maire  
 Patrick MEIFFREN